

INFORMATION REGLEMENTEE

Assemblée Générale Mixte du 22 avril 2021

Modalités de mise à disposition et de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée

PARIS, le 31 mars 2021,

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte de Teleperformance SE qui se tiendra à huis clos le jeudi 22 avril 2021, à 15h00 au 21-25 rue Balzac, 75008 Paris.

L'avis préalable à l'Assemblée comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 3 mars 2021 (bulletin n° 27) et les modalités de participation et de vote à cette Assemblée ont été aménagées et figureront dans l'avis de convocation à paraître au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 2 avril 2021.

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

Les documents prévus à l'article R.225-73-1 du Code de commerce, seront tenus à la disposition et consultables sur le site Internet de Teleperformance (www.teleperformance.com rubrique « Relations Investisseurs/Actionnaires/Assemblées Générales »), au plus tard le vingt et unième jour précédant l'Assemblée.

Tout actionnaire nominatif peut, à compter de la convocation et jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer les documents visés par la réglementation qui ne seraient pas disponibles sur le site internet de la Société en adressant un courrier électronique à l'adresse suivante : assembleegenerale@teleperformance.com. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. Il leur sera répondu dans la mesure du possible par voie électronique.

À PROPOS DU GROUPE TELEPERFORMANCE

Teleperformance (TEP – ISIN : FR0000051807 – Reuters : TEPF.PA – Bloomberg : TEP FP), un leader mondial des services aux entreprises en solutions digitales intégrées, est le partenaire stratégique des plus grandes entreprises du monde dans de nombreux secteurs. Le groupe propose une offre de services *One-Office* composée de trois grandes familles de solutions à forte valeur ajoutée : la gestion de l'expérience client, les services de back-office et le conseil en processus métiers (*knowledge services*). Ces solutions digitales intégrées garantissent des interactions clients réussies et des processus métiers optimisés reposant sur une approche intégrée *High Tech-High Touch* unique. Le groupe compte plus de 380 000 employés répartis dans 83 pays, qui prennent en charge des milliards de connexions en plus de 265 langues et sur plus de 170 marchés dans une démarche d'excellence *Simpler, Faster, Safer**. Cette mission s'appuie sur l'utilisation de solutions technologiques fiables, flexibles et intelligentes, des normes de sécurité et de qualité les plus élevées du secteur, dans une approche de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) d'excellence.

En 2020, Teleperformance a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 5 732 millions d'euros (6,5 milliards de dollars US, sur la base d'un taux de change de 1 euro = 1,14 dollar US) et un résultat net de 324 millions d'euros.

Les actions Teleperformance, cotées sur Euronext Paris, compartiment A, sont éligibles au service de règlement différé et appartiennent aux indices CAC 40, CAC Support Services, STOXX 600, S&P Europe 350 et MSCI Global Standard. Dans les domaines de la Responsabilité sociétale des entreprises, l'action Teleperformance fait partie des indices CAC 40 ESG, Euronext Vigeo Eurozone 120, FTSE4Good et *Solactive Europe Corporate Social Responsibility* (anciennement *Ethibel Sustainability Excellence Europe*).

* *Plus simple, Plus rapide, Plus sûr.*

Pour plus d'informations : www.teleperformance.com / Pour nous suivre sur Twitter : @teleperformance